

EPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	
----------------------------	--	--

Le Comité Syndical légalement convoqué le 10 mars 2023, s'est assemblé le 16 mars 2023, Salle La Grange, 8 rue Gilbert Fergant 91 220 Le Plessis-Pâté du syndicat à 20 heures, sous la Présidence de M. Brahim OUAREM

Nombre de membres en exercice : 78

Présents : Eric GRILLON (Ablon), Pascal FOURNIER, Eric JANIN, Jean HARTZ (Bondoufle), Anne SCACCHI (Boissy sous saint Yon), Michel PELTIER, Véronique MAYEUR, Joel PEROT, Anne SCACCHI (ccejr), Pierre-Henri CELLIER (ccejr), Grégory GOBRON, Pierre PROT, Michel SOULOUMIAC, Jean HARTZ(ca grand paris sud), Aurélie DUMONTAUD-SEURE (ca grand paris sud), Jacky BORTOLI, Jean-Claude DELIANCOURT (ca Paris Saclay), Gilbert PIANTONI, Laurence CASTAINGS (ca Paris Saclay), Stéphane BELLEC, Jean-Claude DELIANCOURT (Chilly Mazarin), Frédéric PYOT (Corbeil-Essonnes), Patrick BARRANCO, Eric GRILLON (ept grand Orly Seine Bièvre), Lamia BENSARSA REDA (ept Grand Orly Seine Bièvre), Jean-Bernard BIGA, Edouard MATT, Khellaf BENIDJER, Laurence CASTAINGS (Epinay sur Orge), Ruddy SITCHARN, Gaëlle NEDELEC, Lamia BENSARSA REDA (Juvisy sur Orge), Nathalie PFEIFFER, Sylvain TANGUY, Philippe BOUSSELET, Daniel ESPRIN, Rolland DIMUR, Michel NOEL, Marianne DURANTON, Nicolas FOUQUE, Brahim OUAREM, Serge HUBERT, Pierre-Henri CELLIER (Saint Yon), Stéphane TARAGON, Wilfrid HIGENGA, Michel TERRIER, Joel PLANTE, Gérard RASSIER, Xavier DUGOIN, Gino BERTOL, Jacques GOMBAULT, Marie-France PIGEON, Laurence BUDELOT, François PAROLINI, Bernard ECK, Corinne CORDIER, Frédéric PYOT (siarce), Marc GUERTON, Aurélie DUMONTAUD SEURE (Soisy sur seine), Viviane LE BLANC, Filipe DA SILVA, Jean-Claude LE ROUX

Pouvoirs : WITTECK Eugène, Michael DAMIATI, Patrice SAC, Didier GONZALES, Hervé FORCONI, Joseph DELPIC, Sami BEN OUADA, Daniel CORRE, Ariel SHEPS, Karl DIRAT, Yann PETEL, Gabin ABENA,

Absents : Romain COLAS, Sylvain HAMARD (ept grand Orly Seine Bièvre), Joelle EUGENE, Sylvain HAMARD (Paray vieille poste),

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Patrick BARRANCO est désigné secrétaire de séance,

OBJET : Installation des nouveaux membres

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article 5211-8

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-461 du 25 novembre 2022, portant adhésion au SMOYS des communes de Ablon, Bondoufle, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Epinay-sur-Orge, Juvisy, Savigny-sur-Orge et Soisy-sur-Seine

Considérant que chaque établissement public adhérent a été appelé à désigner ses représentants titulaires et leurs suppléants pour siéger au sein du comité syndical

Considérant que la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde ont désigné leurs représentants

Considérant la modification de la représentation du SIARCE

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

Considérant qu'il convient également d'accueillir les représentants des 10 communes ayant adhéré à l'association agréée V-legalite.com

L'organe délibérant :

PREND ACTE de la désignation des représentants des communes et établissements suivants :

Collectivité	Délégué titulaire		Délégué suppléant	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
C. A. PARIS SACLAY	Jean-Claude	DELIANCOURT	Armando	SOUSA
	Gilbert	PIANTONI	Jean-Gaston	MOUHOUNOU
	Laurence	CASTAINGS	Marie-Laure	LUTIER
C. A GRAND PARIS SUD	Grégory	GOBRON	Gil	MELIN
	Pierre	PROT	Pascal	CHATAGNON
	Michel	SOULOUMIAC	Jean-Marc	MORIN
	Jean	HARTZ	Vivien	LEROY
	Jean-Baptiste	ROUSSEAU	Aurélie	DUMONTAUD-SEURE
	Jacky	BORTOLI	Philippe	RIO
	Eugène	WITTEK	Philippe	JOURNEAU
CCEJR	Pierre	CELLIER	Philippe	MASSELIS
	Anne	SCHACCI	Jean-Marc	PICHON
SIARCE	Frédéric	PYOT	Bruno	PIRIOU
ABLON	Eric	GRILLON		
BONDOUFLE	Jean	HARTZ		
CHILLY-MAZARIN	Jean-Claude	DELIANCOURT	Armando	SOUSA
CORBEIL-ESSONNES	Frédéric	PYOT	Ahmet	KORKMAZ
JUVISY-SUR-ORGE	Lamia	BENSARSA REDA		
LISSES	Jean-Marc	MORIN	Roland	DIMUR
PARAY-VIEILLE-POSTE	Sylvain	HAMARD	Caroline	DELAVEAU-PIERACCI
SAVIGNY-SUR-ORGE	Stéphane	TARAGON	Nicolas	FROGER
SOISY-SUR-SEINE	Aurélie	DUMONTAUD SEURE	Cyril	GAMBIN

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote	
UNANIMITE	
Pour	74
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée,

Le Président
Brahim OUAREM



Le secrétaire
Patrick BARRANCO



Date de publication sur le site internet :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité